## découvrez

#### Le Prieuré

Le prieuré XII-XV<sup>e</sup> composé d'une église, d'une grange dimière, d'une grange classique, d'un logis d'habitation et d'une tour hexagonale.

#### Le carnaval

Le Carnaval de Manthelan, une tradition centenaire au mois de février.

#### Loisirs

À 4,5 km du village du Louroux, club de vol en planeur (tous les jours du 15/04 au 15/10, sur rendez-vous le reste de l'année).

## infos techniques

GPS DEPART N 47°15.853 - E 0°78.443 DÉNIVELÉ + 17 m

# infos pratiques

Restaurant, gîtes et chambres d'hôtes au Louroux et à Manthelan, Camping à la ferme Commerces : bar épicerie multi-service au Louroux (ouverte l'après-midi) et tous commerces à Manthelan à 4 km.

Maison de Pays

Tél.: 02 47 92 82 07

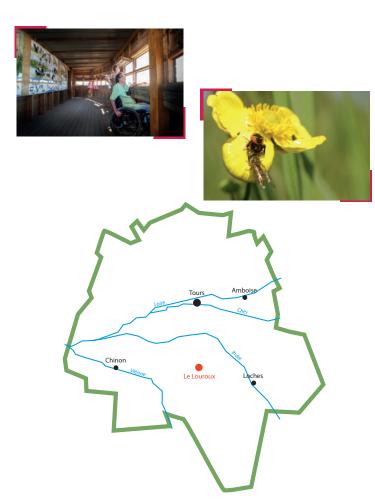
Office de Tourisme

Bureau d'information Touristique 28 place du Champ de Foire 37240 Ligueil Tél : 02 47 92 06 88

www.loches-valdeloire.com ligueil@loches-valdeloire.com

Une partie du sentier est accessible aux personnes à mobilité réduite.





### charte du randonneur

Aime et respecte la nature. Écoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas. Reste sur le sentier et sois discret. Ne piétine ni cultures, ni sous-bois. Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu. N'effraie pas les animaux. Ne néglige pas les contacts humains. Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

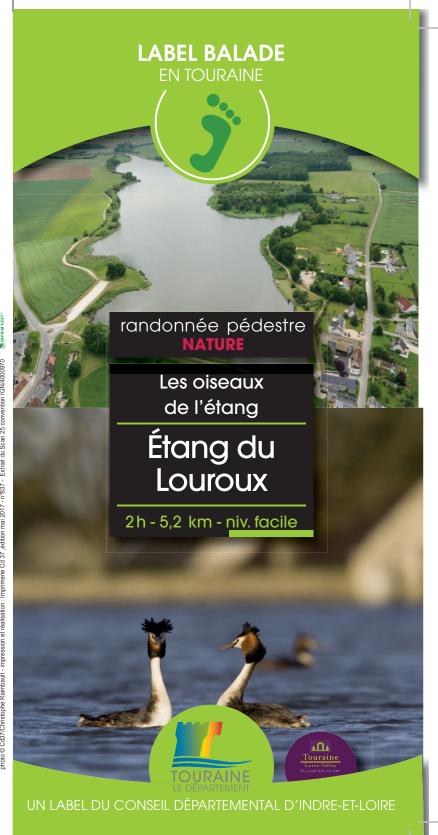
Cet équipement est financé par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental d es Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Signalez-nous tout problème grâce au dispositif suric@te sur le site sentinelle.sportsdenature.fr











centaine recensée sur ce site classé **Espace Naturel Sensible**, géré par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

#### La ferme du Grand Bray

Vous quittez ensuite le sentier aménagé et poursuivez votre chemin le long du plan d'eau. Des saules et des frênes taillés en «têtard» bordent le chemin menant à **la ferme de Grand Bray**. À cet endroit, le plan d'eau se resserre pour former une « queue d'étang », au bout de laquelle un système de grilles empêche les poissons de remonter le ruisseau. À hauteur de la ferme, empruntez la voie communale quadronnée à droite.

#### Le ruisseau du Louroux

Au premier carrefour, prenez à droite de nouveau et passez deux ponceaux. Le second enjambe le ruisseau du Louroux dans lequel vit encore la loche franche. Il constitue la principale arrivée d'eau de l'étang et l'un des exutoires d'un bassin versant d'environ 2 300 hectares de terres agricoles.

#### Le plan d'eau de Beaulieu

Poursuivez sur cette petite route goudronnée et bifurquez juste avant la **ferme de Beaulieu** sur votre droite pour emprunter le sentier enherbé et atteindre le bois. Vous arrivez à la seconde « queue d'étang » où fut creusé **le plan d'eau de Beaulieu** à l'amont de **l'étang des Roseaux**, situé à votre droite.

#### Les sous-bois

Empruntez la passerelle de bois et tournez à droite pour atteindre une seconde passerelle avant de serpenter en sous-bois. Des ornières sont volontairement maintenues pour la reproduction des grenouilles et des tritons. De même, des arbres morts particulièrement appréciés des piverts et des insectes xylophages sont laissés sur place. Tournez à gauche en arrivant à la clôture. Des moutons pâturent la lande à la belle saison en vue d'entretenir un milieu ouvert et de favoriser le développement de nombreuses espèces végétales protégées, comme la renoncule « Grande Douve » et la Gentiane pneumonanthe.

#### La zone humide

Poursuivez votre chemin en empruntant le ponceau de pierre taillée situé au cœur de la zone humide où, parmi les iris et les saules couchés, vous pourrez peut-être observer au printemps la reproduction des carpes.

#### La digue de l'étang

Vous retrouvez le chemin aménagé pour rejoindre le parking via la digue de l'étang. Dès le Moyen Âge, les moines bénédictins, rattachés à l'abbaye de Marmoutier, utilisaient l'étang du Louroux pour la production de carpes. L'ancienne pêcherie est encore visible dans le vallon sur la gauche. Le poisson est aujourd'hui récupéré à l'aide de sennes (filets) directement dans le plan d'eau.